

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 369**7 mars 2002****SOMMAIRE**

ACM New Alliance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	17684	bourg	17704
ACM New - Alliance S.A., Luxembourg	17685	Continental Pac Holding S.A., Luxembourg	17696
ACM New Alliance S.A., Luxembourg	17685	Cored S.A., Luxembourg	17690
ACM New Alliance S.A., Luxembourg	17685	Corin S.A., Luxembourg	17677
Acqua Marcia International S.A., Luxembourg	17699	Croisière & Plaisance 2000 S.A., Luxembourg	17690
Agropolis S.A.H., Luxembourg	17712	Crown Invest S.A.H., Luxembourg	17692
Alfagio Investment Holding S.A., Luxembourg	17701	DBL Design, Stadtbredimus	17684
Alfagio Investment Holding S.A., Luxembourg	17701	Deelco Holding S.A., Luxembourg	17702
Altae Internacjonal Sicav, Luxembourg	17682	DFC Holdings S.A., Development Finance Corporation Holdings, Luxembourg	17709
Amonn AG Luxembourg, Luxembourg	17680	Dot Finance S.A.H., Luxembourg	17695
Anatolie Finance S.A.H., Luxembourg	17702	Dot Finance S.A.H., Luxembourg	17695
AST Investments S.A., Luxembourg	17710	E.T.T. - European Trade and Transport S.A., Luxembourg	17696
Atlantas Sicav, Luxembourg	17679	EOS Immobilière S.A.	17698
Avenir Télécom International S.A., Luxembourg	17702	Euro Immobilteco Invest S.A., Luxembourg	17699
Berck Société Européenne d'Investissement S.A., Luxembourg	17694	Euro Select S.A., Luxembourg	17689
BOC Luxembourg No.1, S.à r.l., Luxembourg	17670	Eurobusiness Car S.A., Luxembourg	17709
Bresam S.A.H., Luxembourg	17682	Eurobusiness Car S.A., Luxembourg	17709
Brondi Finanziaria S.A., Luxembourg	17678	Eventus S.A., Luxembourg	17675
Brondi Finanziaria S.A., Luxembourg	17678	Eventus S.A., Luxembourg	17675
Caelum S.A., Luxembourg	17703	F.I. Holding Company S.A., Luxembourg	17703
Capital Medial Corporation S.A., Luxembourg	17688	Fincoil Investissement S.A., Luxembourg	17667
Capital Medial Corporation S.A., Luxembourg	17688	Finliga S.A., Luxembourg	17689
Carlons S.A.H., Luxembourg	17694	Fruitech S.A., Luxembourg	17702
Carlons S.A.H., Luxembourg	17694	Futur Ré S.A., Luxembourg	17676
Cascada S.A., Luxembourg	17691	Futur Ré S.A., Luxembourg	17676
CCM Consulting Constructing Management S.A., Luxembourg	17697	Futur Ré S.A., Luxembourg	17676
Château International S.A., Luxembourg	17700	Gavina S.A., Luxembourg	17689
(Du) Château Investissement S.A.H., Luxembourg	17693	Harpon S.A., Luxembourg	17703
(Du) Château Investissement S.A.H., Luxembourg	17693	Hex S.A., Luxembourg	17693
Clipton Holding S.A.	17695	Hexx S.A.H., Luxembourg	17693
Combray S.A., Luxembourg	17701	I.C. Productions, S.à r.l., Luxembourg	17703
Combray S.A., Luxembourg	17701	I.H.S.A.N. Holding Company S.A., Luxembourg	17705
Compagnie Financière de Ré S.A.H., Luxembourg	17700	Immo Capital S.A., Luxembourg	17688
Compagnie Financière Française S.A., Luxembourg	17700	Immo Capital S.A., Luxembourg	17688
		Immo Capital S.A., Luxembourg	17688
		Immobilière Notre Dame S.A., Luxembourg	17689
		Interbio Medical Service S.A., Luxembourg	17697
		Israël 2000, Sicav, Luxembourg	17681

Joh. Berenberg, Gossler & Co. Berenbergbank, Luxembourg	17711	Royal Crowne Holding S.A., Luxembourg	17683
Kinetech Services (Europe) Limited, GB-Londres EC2M 4LZ	17669	S.M.T. International S.A., Luxembourg	17680
Klee Holding S.A., Luxembourg	17711	S.M.T. International S.A., Luxembourg	17680
Klee Holding S.A., Luxembourg	17711	S.S.H.-Sand & Snow Holiday S.A., Luxembourg ..	17707
LORFI, Société Financière de Participation en Lorraine S.A., Luxembourg	17700	Shaker Holdings S.A., Luxembourg	17705
LRM Funds, Sicav, Luxembourg	17683	Shaker Holdings S.A., Luxembourg	17705
Mauran Holding S.A., Luxembourg	17708	Shell Chemical Holding S.A., Luxembourg	17695
MCEP Europe (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	17680	SINTRAL, Société Internationale d'Alimentation S.A.H., Luxembourg	17685
MCEP France (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	17681	SINTRAL, Société Internationale d'Alimentation S.A.H., Luxembourg	17685
Medina Investments S.A.H., Luxembourg	17708	SITAV International S.A., Luxembourg	17691
Medina Investments S.A.H., Luxembourg	17709	SITAV International S.A., Luxembourg	17691
Mivedam S.A.H., Luxembourg	17697	Skira - Compagnie Financière d'Editions Holding S.A., Luxembourg	17706
Mivedam S.A.H., Luxembourg	17697	Société Chorale Lamadelaine, A.s.b.l., Lamadelaine	17686
Moralin Corporation, S.à r.l., Luxembourg	17676	Sogedel S.A.H., Luxembourg	17692
New Property Corporation S.A., Luxembourg ..	17684	Sogedel S.A.H., Luxembourg	17692
(La) Nice, S.à r.l., Luxembourg	17689	Sogedel S.A.H., Luxembourg	17692
Nima Holding S.A., Luxembourg	17706	Sogex S.A.H., Luxembourg	17690
Pamina S.A., Luxembourg	17710	Sogex S.A.H., Luxembourg	17690
Parsofi Junior II S.A., Luxembourg	17707	Sulpro Holding S.A., Luxembourg	17707
Patricia International S.A., Luxembourg	17677	System and Management Investment S.A., Luxembourg	17710
Picroze S.A.H., Luxembourg	17699	Team Trans S.A., Luxembourg	17698
Picroze S.A.H., Luxembourg	17699	The Finest S.A.H., Luxembourg	17712
Placidia Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	17684	The Finest S.A.H., Luxembourg	17712
Primrose Investments S.A.H., Luxembourg	17694	Thiercompany S.A., Luxembourg	17711
Primrose Investments S.A.H., Luxembourg	17694	Ulysse Invest, S.à r.l., Luxembourg	17666
Radi Holding S.A., Luxembourg	17704	Vanquard Holding S.A., Luxembourg	17706
Radi Holding S.A., Luxembourg	17704	Vanquard Holding S.A., Luxembourg	17706
Radi Holding S.A., Luxembourg	17704	Venca Finance Inc. S.A., Luxembourg	17678
Riberlux S.A.H., Luxembourg	17698	Ver Loon Holding S.A., Luxembourg	17707
Riberlux S.A.H., Luxembourg	17698	Viennoise S.A. Holding, Luxembourg	17696
Rolajol Investissements S.A.H., Luxembourg	17700	Weyer Luxembourg S.A., Luxembourg	17707
Rosette S.A., Luxembourg	17677	Xander Holding A.G., Luxembourg	17705
Rosette S.A., Luxembourg	17677		

ULYSSE INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: FRF 45.025.000,-.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 64.850.

RECTIFICATIF

Au lieu de dire:

«Il résulte d'une décision de l'associé unique prise en date du 8 novembre 1999 que la démission de Monsieur Maurice Lam avec effet au 1^{er} octobre 1999 est acceptée et que décharge lui a été accordée pour l'exercice de sa fonction de gérant jusqu'en date du 1^{er} octobre 1999.

En outre, Monsieur Georges Deitz, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg fut nommé gérant en remplacement du gérant démissionnaire.»

Il y lieu de lire:

«Il résulte d'une décision de l'associé unique prise le 8 novembre 1999 que la démission de Monsieur Maurice Lam avec effet au 1^{er} octobre 1999 est acceptée et que décharge lui a été accordée pour l'exercice de sa fonction de Mandataire Spécial jusqu'en date du 1^{er} octobre 1999.

En outre, Monsieur Georges Deitz, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg fut nommé gérant avec pouvoir de signature individuelle»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 10, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72600/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FINCOIL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.

STATUTS

L'an deux mille un, le cinq novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) INTER PORTFOLIO S.A., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola, Road Town,

ici représentée par Monsieur Alain Noullet, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 2 novembre 2001.

2) TYRON FINANCIAL S.A., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola, Road Town,

ici représentée par Monsieur Alain Noullet, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 2 novembre 2001.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre 1^{er}: Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FINCOIL INVESTISSEMENT S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à huit cent mille euros (800.000,- EUR) représenté par huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Capital autorisé

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à dix millions d'euros (10.000.000,- EUR), le cas échéant par l'émission d'actions nouvelles de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé:

- à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois, à fixer l'époque et le lieu de l'émission ou des émissions successives, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution,

- à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital,

- à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autres, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre II. Administration, Surveillance

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, associés ou non.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 8. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III: Assemblée générale et répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième jeudi du mois d'avril à 10.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre IV: Exercice social, Dissolution

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V: Disposition générale

Art. 15. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2002.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire les actions comme suit:

- | | |
|---|----------|
| 1) INTER PORTFOLIO S.A.,prénommée: sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions | 7.999 |
| 2) TYRON FINANCIAL S.A., prénommée: une action. | <u>1</u> |

Total: huit mille actions 8.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit cent mille euros (800.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution approximativement à la somme de 420.000,- LUF.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1) L'adresse de la société est fixée à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3) Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Alain Vasseur, consultant, demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer.

b) Monsieur Roger Caurla, Maître en droit, demeurant à L-3912 Mondercange, 19, rue des Champs.

c) Monsieur Jean-Paul Defay, directeur financier, demeurant à L-4463 Soleuvre, 82, rue Prince Jean.

4) Est nommée commissaire aux comptes:

- HIFIN S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg.

5) Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007.

6) Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, l'assemblée autorise le conseil d'administration à confier la gestion journalière de la société à un administrateur-délégué qu'il choisira parmi ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Noullet, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 10CS, fol. 37, case 4. – Reçu 322.719 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

F. Baden.

(72364/200/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

KINETECH SERVICES (EUROPE) LIMITED.

Siège social: GB-Londres EC2M 4LZ, 164, Bishopsgate.

Registre des sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles: 4027320.

Date d'enregistrement: 5 juillet 2000.

Le Conseil d'Administration a décidé, par sa résolution du 29 octobre 2001, que:

1. La société implante une succursale («la Succursale») au Luxembourg.

2. Le nom de la Succursale est KINETECH SERVICES (EUROPE) LUXEMBOURG BRANCH.

3. Le siège de la Succursale est établi à L-2530 Luxembourg, 2, rue Henri Schnadt.

4. L'objet de la Succursale est la maintenance et l'activation des systèmes PC, la gestion de services et de réseaux «voix» et «données» ainsi que l'assistance informatique.

5. Le capital social de la société KINETECH SERVICES (EUROPE) LIMITED est fixé à GBP 100.000,-.

6. Monsieur Geoffrey Sanderson, Gérant de la société KINETECH SERVICES (EUROPE) LIMITED, est nommé gérant de la Succursale et est, en cette qualité, habilité à signer tout document et correspondance, conclure tout contrat et accomplir tout acte financier et contractuel engageant la Succursale.

7. Monsieur Geoffrey Sanderson est en outre autorisé à représenter la Succursale en justice.

8. Monsieur Geoffrey Sanderson est autorisé à signer tout bail, contrat, contrat de travail ou tout autre document et à accomplir tout autre acte nécessaire à l'établissement de la Succursale et à ses activités.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 3, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72514/581/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

BOC LUXEMBOURG No.1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

STATUTES

In the year two thousand one, on the twenty-second of October.

Before the undersigned Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BOC HOLDINGS, a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Chertsey Road, Windlesham, Surrey GU20 6HJ,

duly represented by Mr Kim Kirsch, lawyer, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated October 15, 2001.

The proxy given, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office

Art. 1. There exists between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

Art. 2. The Company will assume the name of BOC LUXEMBOURG No.1, S.à r.l.

Art. 3. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or any other manner as well as the transfer by sale, exchange and otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further borrow and grant to the companies, in which it has a direct or indirect interest, all financial aids, loans, advances, guarantees or any other form of collateral.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful for the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Title II. - Share Capital, Shares

Art. 6. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

Art. 8. Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

Art. 10. The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

The shares are not redeemable at the option of the Company.

Art. 11. The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares for which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month' delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee(s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

Art. 12. Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 13. The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

Title III. - Administration

Art. 14. The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of its (their) office.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers, who need not necessarily be shareholders. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the signature of two members of the board of managers. The managers may be dismissed freely at any time.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of manager has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

Art. 15. Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

Art. 16. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 17. Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

Art. 19. The accounting year of the Company commences on the first of October and ends on the thirtieth of September of the following year.

Art. 20. Each year on the thirtieth of September the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

Title IV. - Winding-up, Liquidation

Art. 22. At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

Art. 23. The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

Statement

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

Transitory disposition

The first accounting year shall commence on the date of incorporation of the Company and shall terminate on September 30, 2002.

Subscription

All the shares are subscribed by the sole shareholder, BOC HOLDINGS, prequalified, here represented by Mr Kim Kirsch, previously named.

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately 80,000.- LUF.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
2. Are appointed as managers for a term of office which shall end at the general meeting called to approve the annual accounts as at September 30, 2002:

- David White, Treasury Manager, residing at 81 Tattenham Grove, Epsom Downs, Surrey KT 18 5QY, United Kingdom

- Isabelle Wirth, Finance Manager, residing at 31, rue de la Gare, 68520 Burnhaupt-Le-Haut, France

- Maggy Kohl-Birget, Director of TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., residing at 3, rue du Maréchal Foch, Luxembourg.

The Managers have the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company in accordance with article 14.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille un, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BOC HOLDINGS, une société créée et existant sous les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Chertsey Road, Windlesham, Surrey GU20 6HJ,

dûment représentée par Monsieur Kim Kirsch, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 15 octobre 2001.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

Titre 1^{er}. - Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Il existe entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de BOC LUXEMBOURG No.1, S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de titres de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

En outre, la Société pourra emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours financiers, prêts, avances, ou garanties ou toute autre forme de sûretés.

La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle ou financière, utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. - Capital Social, Parts Sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Les parts sociales ne sont pas rachetables à l'initiative de la Société.

Art. 11. L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 13. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Titre III. - Administration

Art. 14. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance, associés ou non. Dans ce cas la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance. Les gérants sont librement et à tout moment révocables.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

Art. 19. L'année sociale commence le premier octobre et se termine le trente septembre de l'année suivante.

Art. 20. Chaque année, au trente septembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 22. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Déclaration

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 30 septembre 2002.

Souscription

Toutes les parts sociales sont souscrites par BOC HOLDINGS, préqualifiée, ici représentée par Monsieur Kim Kirsch, prénommé.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ 80.000,- LUF.

Résolutions de l'Associée Unique

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
2. Sont nommés comme gérants pour un terme qui se terminera à l'assemblée appelée à approuver les comptes annuels au 30 septembre 2002.

- David White, «Treasury Manager» demeurant au 81, Tattenham Grove, Epsom Downs, Surrey KT18 5QY, Royaume-Uni

- Isabelle Wirth, «Finance Manager» demeurant au 31, rue de la Gare, 68520 Burnhaupt-Le-Haut, France

- Maggy Kohl-Birget, «Director of TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.», demeurant au 3, rue du Maréchal Foch, Luxembourg.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement conformément à l'article 14.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Kirsch, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 29, case 2. – Reçu 5.042 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

F. Baden.

(72362/200/339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

EVENTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.550.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour EVENTUS S.A.

Signature

(72450/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

EVENTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.550.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour EVENTUS S.A.

Signature

(72451/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

MORALIN CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**Capital social: LUF 5.200.000,-.**Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 63.302.

Les actionnaires réunis en assemblée générale le 31 octobre 2001 ont décidé de transférer le siège social de la société au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg avec effet immédiat.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72411/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FUTUR RE, Société Anonyme.Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 26.913.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 54, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Signature.

(72419/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FUTUR RE, Société Anonyme.Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 26.913.*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 octobre 2001*

1. Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 ont été approuvés
2. Les rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises ont été approuvés
3. Décharge a été donnée aux administrateurs et au Réviseur d'Entreprises sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Pour FUTUR RE, Société Anonyme

A. Joris

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 554, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72420/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FUTUR RE, Société Anonyme.Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 26.913.*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mai 2001*

1. Suppression de la valeur nominale des actions
 2. Conversion du capital social en euros, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998, pour le porter de son montant actuel de 400.000.000,- LUF (quatre cents millions de francs luxembourgeois) à 9.915.740,99 EUR (neuf millions neuf cent quinze mille sept cent quarante euros quatre-vingt-dix-neuf eurocents)
 3. Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à neuf millions neuf cent quinze mille sept cent quarante euros quatre-vingt-dix-neuf eurocents (9.915.740,99 EUR)»
 4. L'assemblée générale prend acte des démissions en qualité d'administrateurs de Messieurs François Bucchini et Gilles Beneplanc, intervenues le 8 décembre 2000.
 5. L'assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateurs de Messieurs Dominique Laure, domicilié 8, rue Garnier à F-92200 Neuilly-sur-Seine et Marc Lasserre, domicilié 247, rue Saint Martin à F-75003 Paris.
 6. L'assemblée générale renouvelle le mandat de Messieurs Dominique Laure, Marc Lasserre et Pierre-Marie Ducorps en qualité d'administrateur. Leurs fonctions prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2001.
 7. L'assemblée générale renouvelle le mandat du Cabinet PricewaterhouseCoopers aux fonctions de Réviseur d'Entreprises. Ses fonctions prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2001.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2001.
Pour extrait conforme
Pour *FUTUR RE, Société Anonyme*
A. Joris

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72397/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

PATRICIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.377.

Suite à l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 24 septembre 2001, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72412/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CORIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.556.

Suite à l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 24 septembre 2001, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72413/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ROSETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.733.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Copie sincère et conforme

ROSETTE S.A.

C. Andina / N. Dale

Administrateur / Administrateur

(72483/009/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ROSETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.733.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire reportée du 10 juillet 2000

Le bénéfice total de l'exercice au 31 décembre 1999 s'élevant à CHF 179.916,54 est entièrement reporté à nouveau.

Extrait sincère et conforme

ROSETTE S.A.

C. Andina / N. Dale

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72512/009/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

BRONDI FINANZIARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.927.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 septembre 2001 que
- l'assemblée générale a procédé à la conversion du capital social de la société de lires italiennes en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- =1.936,27 ITL, le capital social de ITL 2.126.000.000,- est ainsi converti en 1.097.987,37.

En vertu des dispositions de la loi précitée, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social par incorporation au capital d'une partie des bénéfices reportés au 31 décembre 2000 et ce à concurrence de 7.532,63 (sept mille cinq cent trente-deux euros et soixante-trois cents), et ceci avec effet au 1^{er} janvier 2001, afin d'obtenir un capital social arrondi après conversion de 1.105.520,- (un million cent cinq mille cinq cent vingt euros).

L'assemblée générale a décidé encore d'augmenter le capital autorisé à concurrence de 21.258,60 (vingt et un mille deux cent cinquante-huit euros et soixante cents), afin d'aboutir au chiffre rond de 3.120.000,- (trois millions cent vingt mille euros).

La valeur nominale des actions est portée à 2,6 (deux euros et six cents).

En conséquence, les premier et troisième alinéas de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001:

«1^{er}. alinéa. Le capital social souscrit est fixé à un million cent cinq mille cinq cent vingt euros (1.105.520,-) représenté par quatre cent vingt-cinq mille deux cents (425.200) actions d'une valeur nominale de deux euros six cents (2,6) chacune.»

«3^{ème} alinéa. Le capital autorisé est fixé à trois millions cent vingt mille euros (3.120.000,-) représenté par un million deux cent mille (1.200.000) actions d'une valeur nominale de deux euros et six cents (2,6) chacune.»

Luxembourg, le 11 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72436/535/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

BRONDI FINANZIARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.927.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(72437/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

VENCA FINANCE INC. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 71.659.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Pour VENCA FINANCE INC. S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(72431/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ATLANTAS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.188.

Le conseil d'administration est composé comme suit:

M. Louis Carlet de la Rozière
Administrateur et Président
Société d'administration et de gestion ATLANTAS SAGA S.A.
13, rue Céard
CH-1211 Genève 3
Président du Conseil d'Administration

M. Jean-Charles D'Oncieu de Chaffardon
Administrateur-délégué
Société de gestion D'ONCIEU et CIE S.A.
60, rue du Rhône
CH-1204 Genève
Administrateur

M. Thierry Shaffhauseur
Administrateur-délégué
Société d'administration et de gestion ATLANTAS SAGA S.A.
13, rue Céard
CH-1204 Genève 3
Administrateur

Mme Diane de Galard Terraube (CFA)
Administrateur-délégué
Société d'administration et de gestion ATLANTAS SAGA S.A.
13, rue Céard
CH-1204 Genève 3
Administrateur

M. Geoffroy Linard de Guertechin
Directeur
BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG
20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Administrateur

M. Guy Verhoustraeten
Directeur
BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG
20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Administrateur

M. Edouard de Burlet
Directeur
BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG
20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Administrateur

M. Benoit de Hults
Directeur
BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG
20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Administrateur

Le réviseur d'entreprises est:
PricewaterhouseCoopers
Espace Arianne
400, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

Pour la société

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, Société Anonyme

La Banque Domiciliaire

V. Jean / P. Visconti

Mandataire principal / Sous-directeur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 7, case 3 – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72467/010/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

AMONN AG LUXEMBURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.806.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 5 novembre 2001 a décidé de transférer le siège social de la Société au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

G. Becquer
Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72415/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

MCEP EUROPE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: FRF 250.000,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.724.

En date du 19 octobre 2001, le conseil d'administration de la société a décidé de transférer le siège social de la société du 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72416/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

S.M.T. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.371.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(72484/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

S.M.T. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.371.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 15 mars 2001 à 14h00 à Luxembourg

Résolution

- L'Assemblée renouvelle les mandats de Messieurs Guy Reding, Lionel Heuze et Xavier Dufour, administrateurs, pour une nouvelle période de un an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une période de un an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

S.M.T. INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72513/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

MCEP FRANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.725.

En date du 19 octobre 2001, le conseil d'administration de la société a décidé de transférer le siège social de la société du 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72417/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ISRAEL 2000, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.222.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Président

M. Samuel Pinto

Directeur Général Adjoint

LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

47, rue du Faubourg St Honoré

F-75008 Paris

Administrateurs

M. Patrick Segal

Senior Vice-Président

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.

18, rue de Hesse

CH-1211 Genève

M. Jimmy J. Pinto

Directeur Général

EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT SERVICES

46, Rothschild Boulevard / Arlov Tower

66883 Tel Aviv

Israël

M. Hervé Debache

Président

TERTIAIRE DEVELOPPEMENT

47, rue de Chaillot

F-75016 Paris

M. Edward de Burlet

Directeur

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

20, boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg

M. Benjamin de Rothschild

Président

LA COMPAGNIE DE TRESORERIE BENJAMIN DE ROTHSCHILD

40, rue du Rhône

CH-1204 Genève

Le Réviseur d'Entreprise est

PricewaterhouseCoopers

Espace Ariane

400, route d'Esch

L-1471 Luxembourg

Pour réquisition

Pour la société

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

Société anonyme

La banque domiciliataire

V. Jean / P. Visconti

Mandataire Principal / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 7, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(72468/010/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

BRESAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 14.055.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Pour BRESAM S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(72432/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ALTAE INTERNACIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 64.339.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Président du Conseil d'Administration

M. Fernando de la Vega Diaz del Riguero

Investment Director

ALTAE BANCO S.A.

c/ Monte Esquinza 48

E-28010 Madrid

Administrateurs

M. Edward de Burlet

Senior Vice-President

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

20, boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg

M. José Maria Mingot Aznar

Legal Department Director

ALTAE BANCO S.A.

c/ Monte Esquinza 48

E-28010 Madrid

M. Pedro Eusebio Herrera

Senior Portfolio Manager

ALTAE BANCO S.A.

c/ Monte Esquinza 48

E-28010 Madrid

Le Réviseur d'Entreprise est

DELOITTE & TOUCHE

3, route d'Arlon

L-8009 Strassen

Pour réquisition

Pour la société

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

Société Anonyme

La banque domiciliataire

V. Jean / P. Visconti

Mandataire principal / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 7, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(72470/010/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ROYAL CROWNE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.992.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour ROYAL CROWNE HOLDING S.A.

Signature

(72439/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

LRM FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.539.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Meno Eytan

Président du Conseil

AGEFOR S.A.

100, rue du Rhône, 1^{er} étage

CH-1204 Genève

Administrateurs

Monsieur Alain Fiorucci

Président Directeur Général

SOPROFI

49, rue de la Victoire

F-75009 Paris

Monsieur Christian Jessua

Directeur Général

O.F.H.

24, rue de Penthièvre

F-75008 Paris

Monsieur Jean-Yves Cornet

Membre de la direction

AGEFOR S.A.

100, rue du Rhône, 1^{er} étage

CH-1204 Genève

Monsieur Edward de Burllet

Directeur

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

20, boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg

Monsieur Guy Vershoustraeten

Directeur

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

20, boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg

Le Réviseur d'Entreprise est

PricewaterhouseCoopers

Espace Ariane

400, route d'Esch

L-1471 Luxembourg

Pour réquisition

Pour la société

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

Société Anonyme

La banque domiciliataire

V. Jean / P. Visconti

Mandataire Principal / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 7, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72469/010/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

DBL DESIGN.

Siège social: Stadtbredimus.
R. C. Luxembourg B 68.972.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Signature.

(72440/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

PLACIDIA IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.849.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour PLACIDIA IMMOBILIERE, S.à r.l.

Signature

(72441/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

NEW PROPERTY CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.104.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour NEW PROPERTY CORPORATION S.A.

Signature

(72442/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ACM NEW ALLIANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.408.

EXTRAIT

Suivant l'assemblée générale de ACM NEW ALLIANCE (LUXEMBOURG) S.A. en date du 14 novembre 2001, le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Geoffrey Hyde
- T. L. Tsim
- Patrick Chan
- Yves Prussen
- James Posch

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Pour ACM NEW ALLIANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 11, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72471/260/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ACM NEW ALLIANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.408.

—
Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 11, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

(72472/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ACM NEW ALLIANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.408.

—
Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 11, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

(72473/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ACM NEW - ALLIANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.408.

—
Le bilan au 31 mars 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 11, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

(72474/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SINTRAL, SOCIETE INTERNATIONALE D'ALIMENTATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 8.716.

—
Les comptes annuels au 31 juillet 2001, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72493/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SINTRAL, SOCIETE INTERNATIONALE D'ALIMENTATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 8.716.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue 3 octobre 2001 à 11h00 à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 juin 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72509/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SOCIETE CHORALE LAMADELAINE, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4875 Lamadelaine, rue Gousswiss, Centre de Loisirs.

STATUTS

Entre les soussignés et tous ceux qui seront ultérieurement admis, il a été créé une association sans but lucratif, régie par les présents statuts et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif. (ci-après loi du 21 avril 1928).

Art. 1^{er}. L'association prend la dénomination SOCIETE CHORALE LAMADELAINE, association sans but lucratif. Son siège est fixé à Lamadelaine, commune de Pétange, et sa durée est illimitée.

Art. 2. L'association a pour objet de développer et de promouvoir le chant choral ainsi que, par extension, toutes activités qui se rattachent directement ou indirectement à la vie musicale et socio-culturelle.

Art. 3. L'association se compose de chanteurs, membres du conseil d'administration, porte-drapeau, archiviste et toutes autres personnes s'intéressant d'une manière active aux activités de l'association. Le nombre des membres est illimité sans pouvoir être inférieur à cinq. Ils doivent être âgés d'au moins quatorze ans.

Art. 4. Les personnes qui désirent devenir membres de l'association présentent une demande d'admission au conseil d'administration qui statue sur le bien-fondé de cette demande.

Art. 5. Les membres versent à l'association une cotisation annuelle dont le montant, qui ne peut excéder cinquante (50) euros, est fixé chaque année par l'assemblée générale.

Art. 6. La qualité de membre se perd:

- a) par démission volontaire;
- b) en cas de non-paiement de la cotisation, trois mois après sommation de paiement dûment notifiée par lettre recommandée;
- c) par exclusion: elle ne peut avoir lieu que si les agissements du membre en question portent préjudice aux intérêts et à la réputation de l'association, ou si le membre ne se conforme pas aux statuts et aux règlements pris en exécution des statuts, ni aux résolutions adoptées par l'assemblée générale. L'assemblée générale décide de l'exclusion à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le membre démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fond social et ne peut réclamer le remboursement des cotisations.

Art. 7. Les membres forment l'assemblée générale. Le président, assisté par les administrateurs, préside l'assemblée générale. Lors d'un vote, secret ou à main-levée, chaque membre dispose d'une seule voix. Il est loisible à chaque membre de se faire représenter à l'assemblée générale par un autre membre moyennant procuration écrite, sans qu'il soit cependant permis de représenter plus d'un membre.

Art. 8. L'assemblée générale a pour mission d'apporter des modifications aux statuts, d'arrêter les règlements à prendre en exécution des statuts, de nommer et de révoquer les membres du conseil d'administration et les vérificateurs des comptes, d'approuver les rapports annuels, de fixer le montant de la cotisation annuelle à charge des membres, d'arrêter le budget des recettes et des dépenses, d'arrêter le programme des activités de l'association, de discuter des propositions présentées par les membres, de décider de l'exclusion des membres et de décider le cas échéant de la dissolution de l'association.

Art. 9. L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année dans les trois mois de la clôture de l'exercice. Le conseil d'administration en fixe le lieu et la date. Il peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. Une assemblée générale doit être convoquée si un cinquième des membres en fait la demande.

Art. 10. Les convocations se feront par simple lettre adressée à tous les membres de l'association au moins huit jours à l'avance. Elles mentionneront le lieu, le jour et l'heure de la tenue de l'assemblée et contiendront l'ordre du jour tel qu'il est fixé par le conseil d'administration. Toute proposition signée par un vingtième des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour.

Art. 11. L'assemblée est valablement constituée, quelque soit le nombre des membres présents ou représentés, à l'exception des cas prévus par la loi et/ou les présents statuts. L'assemblée décide par vote secret ou à main levée. Le vote est secret lorsque des personnes y sont impliquées. Les décisions sont prises à la majorité des voix, à l'exception des cas prévus par la loi et/ou les présents statuts.

Art. 12. Les décisions de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal conservé par le secrétaire au siège social où tous les membres et les tiers peuvent en prendre connaissance.

Art. 13. Les modifications aux statuts se font conformément aux dispositions de la loi du 21 avril 1928.

Art. 14. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de cinq membres majeurs au moins et de onze membres majeurs au plus, élus par l'assemblée générale à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Les administrateurs sont rééligibles et toujours révocables.

Les administrateurs qui remplissent les fonctions de président et de vice-président sont élus directement par l'assemblée générale pour une durée de quatre ans.

Les autres administrateurs sont également élus par l'assemblée générale pour une durée de quatre ans.

En cas de vacance, l'assemblée générale remplacera l'administrateur dont le pouvoir prend fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat de l'administrateur remplacé.

Art. 15. Le conseil d'administration choisit en son sein, après les élections, le secrétaire et le trésorier.

Art. 16. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige, mais au moins une fois par trimestre. Il ne peut délibérer valablement que si la majorité des membres est présente. Aucun administrateur ne peut se faire représenter.

Art. 17. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires. Il prend ses décisions à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante. Le conseil peut déléguer, sous sa responsabilité, ses pouvoirs pour des affaires déterminées à un ou plusieurs mandataires de son choix.

Art. 18. A l'égard des tiers, l'association est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs. Pour les quittances la seule signature d'un des administrateurs est suffisante.

Art. 19. Le conseil d'administration peut élaborer un règlement interne régissant le fonctionnement interne de la chorale, la participation des membres aux répétitions et manifestations de l'association et l'attribution et le retrait de tout bien appartenant à l'association. Ce règlement interne doit être approuvé par l'assemblée générale.

Art. 20. Les comptes sont tenus par le trésorier qui est chargé de la gestion financière de l'association, de la comptabilisation des recettes et des dépenses et de l'établissement du décompte annuel. La gestion du trésorier est contrôlée par deux vérificateurs des comptes majeurs qui ne font pas partie du conseil d'administration et qui sont désignés chaque année par l'assemblée générale.

Art. 21. Le conseil d'administration peut accorder à des personnes et des institutions, qui par des dons annuels tiennent à soutenir l'association dans ses activités, le titre honorifique de «membre donateur». De même peut-il conférer le titre de «membre honoraire» à des personnes qui ont rendu des services ou fait des dons particuliers à l'association. Ces titres honorifiques ne donnent pas naissance à des droits au sein de l'association.

Art. 22. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 23. En cas de dissolution de l'association, l'assemblée générale détermine la destination des biens sociaux, en leur assignant une affectation se rapprochant autant que possible de l'objet en vue duquel l'association avait été créée.

Art. 24. Tous les cas non visés par les présents statuts sont régis par la loi du 21 avril 1928.

Suit la liste des membres fondateurs de l'association:

Agnes Pierre, employé privé, 13, rue Bechel, L-4945 Bascharage, luxembourgeois
 Antinori Christian, ingénieur industriel, 7, Grousswiss, L-4875 Lamadelaine, luxembourgeois
 Assa Robert, retraité, 11, rue de Rotterdam, L-4308 Esch-sur-Alzette, luxembourgeois
 Biever-Betz Gisèle, institutrice e.r., 7, rue Neuve, L-4884 Lamadelaine, luxembourgeoise
 Bour Paul, employé privé, 67, rue du Titelberg, L-4887 Lamadelaine, luxembourgeois
 Emering Fernand, retraité, 38, rue de la Maragole, L-4887 Lamadelaine, luxembourgeois
 Feller Jeannot, retraité, 43, rue du Titelberg, L-4887 Lamadelaine, luxembourgeois
 Feller Paul, ouvrier communal, 39, rue du Titelberg, L-4887 Lamadelaine, luxembourgeois
 Fourné Robert, ingénieur technicien, 33, rue du Moulin, L-4882 Lamadelaine, luxembourgeois
 Klein René, professeur, 120, rue du Vieux Moulin, L-4883 Lamadelaine, luxembourgeois
 Krecké Raymond, employé privé, 106, rue du Vieux Moulin, L-4883 Lamadelaine, luxembourgeois
 Leus Joseph, retraité, 6, rue de la Providence, L-4885 Lamadelaine, belge
 Libert Raymond, retraité, 23, rue de l'Eglise, L-4870 Lamadelaine, luxembourgeois
 Linden Jeannot, employé des P & T e.r., 12, rue du Moulin, L-4882 Lamadelaine, luxembourgeois
 Linden Marcel, employé des CFL e.r., 111, rue d'Athus, L-4711 Pétange, luxembourgeois
 Nicolas Armand, employé des P & T e.r., 15, rue des Prés, L-4880 Lamadelaine, luxembourgeois
 Noblet Jeannot, employé privé, 9, rue du Ruisseau, L-4944 Lamadelaine, luxembourgeois
 Piren Jean, employé privé e.r., 51, rue de Limpach, L-4467 Soleuvre, luxembourgeois
 Reichling Patrick, employé des CFL, 37, Grand-rue, L-4874 Lamadelaine, luxembourgeois
 Ries Marcel, employé privé, 120, rue des Prés, L-4887 Lamadelaine, luxembourgeois
 Rolles John, employé privé, 1, rue de la Providence, L-4885 Lamadelaine, luxembourgeois
 Sarti Guido, retraité, 54, rue du Titelberg, L-4887 Lamadelaine, luxembourgeois
 Schmitz Joseph, retraité, 5, rue du Ruisseau, L-4944 Bascharage, luxembourgeois
 Schrank Guillaume, retraité, 99, rue des Prés, L-4880 Lamadelaine, luxembourgeois
 Schumacher Norbert, retraité, 33, rue de la Providence, L-4885 Lamadelaine, luxembourgeois
 Sterpenig Carlo, ouvrier d'usine, 66, an de Jenken, L-4745 Pétange, luxembourgeois
 Sterpenig Charles, retraité, 19, rue du Moulin, L-4882 Lamadelaine, luxembourgeois
 Streveler Jean, retraité, 47, rue de la Gare, L-4873 Lamadelaine, luxembourgeois
 Wagner Pascal, employé des P & T, 37, rue du Chemin de Fer, L-4733 Pétange, luxembourgeois

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2001, vol. 560, fol. 14, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72573/999/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

IMMO CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.958.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour IMMO CAPITAL S.A.

Signature

(72444/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

IMMO CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.958.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour IMMO CAPITAL S.A.

Signature

(72445/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

IMMO CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.958.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour IMMO CAPITAL S.A.

Signature

(72446/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.162.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A.

Signature

(72456/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.162.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour CAPITAL MEDIAL CORPORATION S.A.

Signature

(72457/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

LA NICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.076.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour LA NICE, S.à r.l.

Signature

(72443/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

IMMOBILIERE NOTRE DAME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.575.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour IMMOBILIERE NOTRE DAME S.A.

Signature

(72447/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

GAVINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.683.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour GAVINA S.A.

Signature

(72448/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FINLIGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.539.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour FINLIGA S.A.

Signature

(72449/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

EURO SELECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 68.337.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour EURO SELECT S.A.

Signature

(72452/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CROISIERE & PLAISANCE 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.133.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour CROISIERE & PLAISANCE 2000 S.A.

Signature

(72453/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CORED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.513.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour CORED S.A.

Signature

(72454/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SOGEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.525.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72485/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SOGEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.525.

—
Les comptes annuels au 30 juin 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72486/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SOGEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.525.

—
Les comptes annuels au 30 juin 1998, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72487/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CASCADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.425.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour CASCADA S.A.

Signature

(72455/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SITAV INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, avenue J.P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 31.451.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue par voie circulaire le 4 septembre 2001 à 14.00 heures

Participants: M. Jean Marie Verlaine, administrateur

M. Antonio Martinelli, administrateur

M. Carlo Ferri, administrateur.

Monsieur Jean Marie Verlaine assume la Présidence et demande à Monsieur Antonio Martinelli d'assumer les fonctions de Secrétaire.

Tous les membres présents du Conseil d'Administration se déclarent d'accord à délibérer, ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour:

- Nominations statutaires

Résolution

Monsieur le Président prend la parole et souligne la nécessité d'optimiser la gestion courante de la société en accroissant l'opérativité du Conseil d'Administration, en augmentant par conséquent le nombre de conseillers.

A cette fin, le Conseil d'Administration décide de nommer les personnes suivantes comme administrateurs de la société:

- Monsieur Claude Schmitz, expert comptable, né à Sandweiler le 23 septembre 1955, et résidant à Luxembourg;

- Monsieur Giorgio Scelsi, administrateur de sociétés, né à Lavagne le 1^{er} janvier 1943 et résidant à Lugano.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion du Conseil d'Administration est close.

J.-M. Verlaine / C. Ferri / A. Martinelli

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72481/744/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SITAV INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, avenue J.P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 31.451.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue par voie circulaire le 5 septembre 2001 à 14.00 heures

Participants: M. Jean Marie Verlaine, administrateur;

M. Giorgio Scelsi, administrateur;

M. Antonio Martinelli, administrateur;

M. Carlo Ferri, administrateur.

Monsieur Jean Marie Verlaine assume la Présidence et demande à Monsieur Antonio Martinelli d'assumer les fonctions de Secrétaire.

Tous les membres présents du Conseil d'Administration se déclarent d'accord à délibérer, ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour:

- Démissions

Résolution

Monsieur le Président prend la parole et informe de la démission de Messieurs Carlo Ferri et Antonio Martinelli de leurs mandats d'administrateurs de la société. Ils sont remerciés pour l'ensemble du travail effectué et décharge pleine et entière leur est accordée.

Par conséquent le Conseil d'Administration est désormais composé par les personnes suivantes:

- Jean-Marie Verlaine

- Giorgio Scelsi

- Claude Schmitz

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion du Conseil d'Administration est close.

J. M. Verlaine / A. Martinelli / G. Scelsi / C. Ferri

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72482/744/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SOGEDEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 18.571.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72488/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SOGEDEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 18.571.

—
Les comptes annuels au 30 juin 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72489/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SOGEDEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 18.571.

—
Les comptes annuels au 30 juin 1998, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72490/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CROWN INVEST S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

H. R. Luxemburg B 41.385.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 6. November 2001

Die INTERNATIONAL FINANCIAL & MARKETING CONSULTING S.A., L-Pétange, wird von ihrem Amt als Aufsichtskommissar abberufen; ihr wird Entlastung erteilt.

Zum neuen Aufsichtskommissar beruft die Versammlung die FIDES INTER-CONSULT S.A., L-Luxemburg, die das Mandat bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004 fortführt.

Luxemburg, den 6. November 2001.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72459/756/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

HEXX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.675.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72491/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

HEXX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.675.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le vendredi 15 juin 2001 à 10h00

à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour un terme venant à échéance à l'assemblée approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Copie certifiée conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72511/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

DU CHATEAU INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.841.

—
Les comptes annuels au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72494/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

DU CHATEAU INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.841.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 14 février 2001 à 10h00

à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

COSAFIN S.A.

Signatures

Administrateurs

K. Lozie

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72507/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CARLONS S.A.H., Société Anonyme Holding en liquidation.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.067.

Les comptes annuels au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

(72492/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CARLONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.067.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 20 avril 2001 à 14h00 à Luxembourg

Le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., venant à échéance à la présente Assemblée est renouvelé pour une nouvelle période d'un an.

Son mandat viendra donc à échéance à l'issue de l'Assemblée générale Statutaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 novembre 2001.

Pour copie conforme

A. Angelsberg / C. Hoffmann

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72510/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

BERCK SOCIETE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.503.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour BERCK SOCIETE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT S.A.

Signature

(72458/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

PRIMROSE INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 36.116.

Les comptes annuels au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72495/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

PRIMROSE INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 36.116.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 13 février 2001 à 15h00 à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Pour la Conseil d'Administration

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72508/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CLIPTON HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 48.106.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 6. November 2001

Die INTERNATIONAL FINANCIAL & MARKETING CONSULTING S.A., L-Pétange, wird von ihrem Amt als Aufsichtskommissar abberufen; ihr wird Entlastung erteilt.

Zum neuen Aufsichtskommissar beruft die Versammlung die FIDES INTER-CONSULT S.A., die das Mandat bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2006 fortführt.

Luxemburg, den 6. November 2001.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72460/756/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

DOT FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 55.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72498/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

DOT FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 55.155.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement le 10 octobre 2001 à 11h00 à Luxembourg

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sortants pour une période d'un an.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72506/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SHELL CHEMICAL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

H. R. Luxemburg B 57.209.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 6. November 2001

Die TREULUX S.A., Luxemburg, wird von ihrem Amt als Aufsichtskommissar abberufen; ihr wird Entlastung erteilt. Zum neuen Aufsichtskommissar wählt die Versammlung die FIDES INTER-CONSULT S.A., L-2340 Luxembourg.

Die Mandate des Verwaltungsrats sowie des Aufsichtskommissars werden verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Luxemburg, den 6. November 2001.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72461/756/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

VIENNOISE S.A. HOLDING, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

H. R. Luxemburg B 30.877.

—

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 6. November 2001

Die INTERNATIONAL FINANCIAL & MARKETING CONSULTING S.A., L-Pétange, wird von ihrem Amt als Aufsichtskommissar abberufen; ihr wird Entlastung erteilt.

Zum neuen Aufsichtskommissar wählt die Versammlung die FIDES INTER-CONSULT S.A., die das Amt bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2006 fortführt.

Luxemburg, den 6. November 2001.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72462/756/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CONTINENTAL PAC HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

H. R. Luxemburg B 64.149.

—

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 6. November 2001

Die INTERNATIONAL FINANCIAL & MARKETING CONSULTING S.A., L-Pétange, wird von ihrem Amt als Aufsichtskommissar abberufen; ihr wird Entlastung erteilt.

Zum neuen Aufsichtskommissar wählt die Versammlung die FIDES INTER-CONSULT S.A., die das Amt bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2003 fortführt.

Luxemburg, den 6. November 2001.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72463/756/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

E.T.T. - EUROPEAN TRADE AND TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxemburg B 27.759.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 4 mai 2001

1. L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Maître Arsène Kronshagen et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat. En son remplacement, l'assemblée générale décide de nommer comme administrateur Maître Jean-Marie Verlaine, avocat à la Cour, Luxembourg.

2. L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Maître Jean-Marie Verlaine et Monsieur Daniel Rizzi ainsi que celui du commissaire aux comptes QUEEN'S HOLDINGS LLC jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2005.

Luxembourg, le 26 septembre 2001.

Pour E.T.T. - EUROPEAN TRADE AND TRANSPORT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72480/744/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CCM CONSULTING CONSTRUCTING MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 36.825.

—
Extrait du rapport de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2001

La société INTERNATIONAL FINANCIAL AND MERKETING CONSULTING S.A., ayant son siège social à L-Pétange, est révoquée de la fonction de commissaire aux comptes ; décharge lui est donnée.

Est nommée nouveau commissaire aux comptes la société FIDES INTER-CONSULT S.A., ayant son siège social à L-Luxembourg. Le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2005.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72464/756/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

INTERBIO MEDICAL SERVICE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
H. R. Luxemburg B 41.430.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 31. Oktober 2001

Die INTERNATIONAL FINANCIAL & MARKETING CONSULTING S.A., L-Pétange, wird von ihrem Amt als Aufsichtskommissar abberufen; ihr wird Entlastung erteilt.

Zum neuen Aufsichtskommissar bestellt die Versammlung einstimmig die FIDES INTER-CONSULT S.A. ; L-Luxembourg, die das Mandat bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004 fortführt.

Luxenburg, den 31. Oktober 2001.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72465/756/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

MIVEDAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.530.

—
Les comptes annuels au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72499/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

MIVEDAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.530.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue 8 mai 2001 à 12h00, au 23, avenue de la Porte Neuve à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72505/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

TEAM TRANS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
H. R. Luxembourg B 40.318.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 31. Oktober 2001, abgehalten am Gesellschaftssitz

Die INTERNATIONAL FINANCIAL & MARKETING CONSULTING S.A., L-Pétange, wird von ihrem Amt als Aufsichtskommissar abberufen; ihr wird Entlastung erteilt.

Zum neuen Aufsichtskommissar bestellt die Versammlung einstimmig die FIDES INTER-CONSULT S.A. ; L-Luxemburg, die das Mandat bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004 fortführt.

Luxemburg, den 31. Oktober 2001.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 6, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72466/756/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

EOS IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.168.

La soussignée LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY GROUP S.A. (L.M.C. GROUP S.A.) en qualité de domiciliataire de la société EOS IMMOBILIERE S.A. déclare par la présente dénoncer le siège social de ladite société avec effet immédiat et par la même confirme la démission des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Me Jean-Marie Verlainne et Me Arsène Kronshagen, ainsi que du commissaire aux comptes QUEEN'S HOLDINGS LLC.

Luxemburg, le 12 novembre 2001.

L.M.C. GROUP S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72475/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

RIBERLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 44.020.

Les comptes annuels au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72500/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

RIBERLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 44.020.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 16 février 2001 à 15h00 à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72504/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ACQUA MARCIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.869.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 7 juin 2001

L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Maître Arsène Kronshagen et M. Andrea Gotti Lega ainsi que celui du commissaire aux comptes QUEEN'S HOLDINGS LLC jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2006.

Luxembourg, le 12 octobre 2001
Pour ACQUA MARCIA INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72476/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

EURO IMMOBILTECNO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.033.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 12 juin 2001

L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Melle Angela Cinarelli et Melle Sandrine Klusa ainsi que celui du commissaire aux comptes QUEEN'S HOLDINGS LLC jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2006.

Luxembourg, le 18 octobre 2001
Pour CHATEAU INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72478/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

PICROZE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.377.

Les comptes annuels au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FIDUPAR

Signatures

(72501/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

PICROZE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.377.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 19 avril 2001

à 16.30 heures à Luxembourg, 22, boulevard Royal

Le mandat de Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A. venant à échéance à la présente Assemblée est renouvelé pour une nouvelle période d'un an.

Son mandat viendra donc à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 novembre 2001.

Pour copie conforme

C. Hoffmann / N. Lang

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72503/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CHATEAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.442.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 15 mai 2001

L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Melle Angela Cinarelli et Melle Sandrine Klusa ainsi que celui du commissaire aux comptes QUEEN'S HOLDINGS LLC jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2006.

Luxembourg, le 18 octobre 2001
Pour CHATEAU INTERNATIONAL S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72479/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE DE RE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 55.220.

Les comptes annuels au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.
FIDUPAR
Signatures

(72496/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ROLAJOL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.864.

Les comptes annuels au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.
FIDUPAR
Signatures

(72497/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

LORFI, SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION EN LORRAINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 29.564.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 7 décembre 2000

Par suite de la démission de Monsieur Théo Braun, un siège d'Administrateur est devenu vacant.

A l'unanimité, les Administrateurs ont décidé de nommer:

- Monsieur Giovanni Pompei, employé privé, demeurant à Kayl
aux fonctions d'Administrateur, par voie de cooptation.

La ratification du mandat d'Administrateur de Monsieur Giovanni Pompei aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Extrait sincère et conforme
LORFI, SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION EN LORRAINE S.A.
N. Lang / A. Angelsberg
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72502/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

COMBRAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 81.066.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 9 novembre 2001

Première résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., ayant son siège social 60, Grand-rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat et pleins pouvoirs de signature pour représenter valablement la société jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2006.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Pour COMBRAY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 12, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72515/760/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

COMBRAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 81.066.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 2001

- Sont acceptées les démissions de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant qu'Administrateurs de la société. Décharge leur a été accordée.

- Sont confirmés les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. et TYNDALL MANAGEMENT S.A., ayant leur siège social 60, Grand-rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, en tant qu'Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2006.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Pour COMBRAY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 12, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72516/760/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ALFAGIO INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.189.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour ALFAGIO INVESTMENT HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(72520/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ALFAGIO INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.189.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour ALFAGIO INVESTMENT HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(72521/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

DEELCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 17.575.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 94, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur C. Vonk, directeur de sociétés, Rotterdam (NL), Président;
- Monsieur J. Van Cappellen, Concern Controller, demeurant à NL-2924 VRKrimpen A/D Ijssel;
- Monsieur J. Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur N. M. Knottnerus, ingénieur, Zeist (NL).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Signature.

(72517/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

ANATOLIE FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.343.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour ANATOLIE FINANCE S.A.

Signature

Un Administrateur

(72519/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

AVENIR TELECOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.886.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour AVENIR TELECOM INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un Administrateur

(72522/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FRUITECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.212.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

FRUITECH S.A.

Signature

Un Administrateur

(72523/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

CAELUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.561.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 30, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(72518/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

F.I. HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.754.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour F.I. HOLDING COMPANY S.A.

Signature

(72524/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

HARPON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.568.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour HARPON S.A.

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(72525/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

I.C. PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 50.766.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 31 août 2001

3. Par vote spécial, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière à la gérante pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Pour extrait conforme

C. Istace

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72548/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

RADI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.981.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour RADI HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

(72528/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

RADI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.981.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour RADI HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

(72529/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

RADI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.981.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour RADI HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

(72530/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE FRANÇAISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 45.245.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, vol. 560, fol. 12, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2001 que:

Le capital souscrit de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001, de sorte que le capital s'élève à 92.960,07 euros.

La valeur nominale des actions a été supprimée, de sorte que les actions sont sans désignation de valeur nominale.

En conséquence, l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts a été modifié comme suit:

«Le capital souscrit est fixé à 92.960,07 euros représenté par 3.750 actions sans désignation de valeur nominale, chacune entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(72551/793/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

I.H.S.A.N. HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 23.501.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour I.H.S.A.N. HOLDING COMPANY S.A.

Signature

(72526/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SHAKER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 22.468.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SHAKER HOLDINGS S.A.

Signature

Un Administrateur

(72532/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SHAKER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 22.468.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SHAKER HOLDINGS S.A.

Signature

Un Administrateur

(72533/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

XANDER HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 66.676.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2001

Est acceptée la démission de UNITED SERVICES INC., avec siège social à Niue (Alofi) de son mandat d'administrateur.

Est confirmée avec effet immédiat la nomination de Monsieur Robert Claisse, médecin-expert, demeurant 5, rue Louis Cellier, F-59300 Valenciennes, comme administrateur.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 8 novembre 2001

Monsieur Robert Claisse, médecin-expert demeurant 5, rue Louis Cellier à F-59300 Valenciennes, est nommé administrateur-délégué de la société et aura tout pouvoir pour engager la société par sa seule signature.

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 2, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72557/809/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

NIMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.719.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour NIMA HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(72527/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

VANQUARD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.457.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

VANQUARD HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(72535/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

VANQUARD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.457.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

VANQUARD HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(72536/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SKIRA - COMPAGNIE FINANCIERE D'EDITIONS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.929.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 12 février 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Dirk Raeymaekers de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 12 février 2001, Monsieur Jean-Pierre Verlainne, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SKIRA - COMPAGNIE FINANCIERE D'EDITIONS HOLDING S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 4, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72562/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

S.S.H.-SAND & SNOW HOLIDAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.887.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

S.S.H.-SAND & SNOW HOLIDAY S.A.

Signature

Un Administrateur

(72531/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SULPRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.109.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SULPRO HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(72534/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

VER LOON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 39.170.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

VER LOON HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(72537/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

WEYER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 228-230, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 49.424.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour WEYER LUXEMBOURG S.A.

Signature

(72538/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

PARSOFI JUNIOR II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 novembre 2001.

(72716/202/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2001.

MAURAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 73.362.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 octobre 2001

- Les démissions de Mademoiselle Anna Bobo Remijn, Madame Anne Compere et Monsieur Dirk Oppelaar, administrateurs de la société sont acceptées avec effet immédiat.
- Décharge est donnée aux administrateurs démissionnaires pour l'exécution de leurs mandats se terminant le 29 octobre 2001.
- Les personnes suivantes sont nommées administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires avec effet au 29 octobre 2001:
 - Monsieur John B. Mills, consultant, 9, rue Désiré Zählen, L-5942 Itzig;
 - Monsieur Klaus Dotterweich, comptable, 7 Klinggraben, D-91126 Schwabach;
 - Monsieur Albert Schöppl, «Diplomed Kaufmann», Olympiastrasse 16, D-85622 Feldkirchen.
- La démission de GALINA INC., commissaire aux comptes, est acceptée avec effet immédiat.
- Décharge est donnée pour l'exécution de son mandat se terminant le 29 octobre 2001.
- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.
- Le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 3, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72539/631/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

MEDINA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 43.921.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 6 juin 2000

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;
Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.
4. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression actuelle du capital social, du capital autorisé et tous autres montants figurant dans leurs statuts de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change égal à 40,3399 LUF pour 1,- EUR.
5. L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de 212,95 euros pour le porter de son montant actuel de 495.787,05 euros à 496.000,- euros par incorporation de bénéfices reportés.
6. L'Assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.
7. L'Assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (496.000,- EUR) représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros quatre vingt cents (24,80 EUR) chacune (. . .).
Le capital autorisé est fixé à 1.240.000,- euros (un million deux cent quarante mille euros) qui sera représenté par 50.000 (cinquante mille) actions de 24,80 EUR (vingt-quatre euros quatre vingt cents) chacune (. . .).

Art. 5. The subscribed capital is set at four hundred ninety-nine thousand euros (496,000.- EUR) represented by twenty thousand (20,000) shares with a par value of twenty-four euros eighty cents (24.80 EUR) each (. . .).
The authorized capital is fixed at 1,240,000.- euros (one million two hundred forty thousand euros), to consist of 50,000 (fifty thousand) shares with a par value of 24.80 EUR (twenty-four euros eighty cents) each (. . .).»
8. L'Assemblée décide que les résolutions qui précèdent concernant la conversion du capital social en euros produiront leurs effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1^{er} avril 2000.
9. L'Assemblée décide de transférer le siège social du 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72545/565/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

MEDINA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 43.921.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 1^{er} juin 1999

3. Par vote spécial, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice en 1999. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en l'an 2003.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72550/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

DFC HOLDINGS, DEVELOPMENT FINANCE CORPORATION HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 30.094.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 3 octobre 2001

En date du 3 octobre 2001, le conseil d'administration de la société a décidé:

1. d'acter la démission de Monsieur Diego Hidalgo de sa fonction d'administrateur.
2. de nommer administrateur Monsieur Christophe Blondeau en remplacement de Monsieur Diego Hidalgo démissionnaire.

L'Assemblée Générale lors de la prochaine réunion, procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-L. Mombro
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72541/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

EUROBUSINESS CAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 52.969.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour EUROBUSINESS CAR S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signature

(72581/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

EUROBUSINESS CAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 52.969.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour EUROBUSINESS CAR S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signature

(72582/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

SYSTEM AND MANAGEMENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 62.633.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 24 mai 2000

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

4. L'assemblée décide de convertir la monnaie d'expression actuelle du capital social, et de tous autres montants figurant dans leurs statuts de francs luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR) au taux de change égal à 40,3399 LUF pour 1,- EUR.

5. L'Assemblée décide de supprimer la mention de la valeur nominale des actions émises.

6. L'assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent deux mille huit cent vingt-six euros quatre-vingt-dix-huit cents (402.826,98 EUR) représenté par seize mille deux cent cinquante (16.250) actions sans désignation de valeur nominale (. . .).»

Capital autorisé:

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros soixante-deux cents par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale (. . .).»

7. L'assemblée décide que les résolutions qui précèdent concernant la conversion du capital social en euros produiront leurs effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1^{er} janvier 2000.

8. L'Assemblée décide de transférer le siège social du 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72546/565/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

PAMINA S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 81.500.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 octobre 2001

1. L'Assemblée décide de fixer le nombre des administrateurs à cinq.

2. L'Assemblée décide de nommer Madame Menga (Maria) Sanchez-Merlo Bochkoltz de Wilwerwiltz, demeurant 45, avenue Roger Vandendriessche à 1040 Bruxelles (Belgique) et Monsieur Romain Thillens, demeurant 32, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg, en tant que nouveaux administrateurs. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72540/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

AST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 62.497.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(72554/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

JOH. BERENBERG, GOSSLER & CO. BERENBERGBANK.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148-152, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 29.061.

Gemäss Beschluss der Geschäftsleitung ist der Sitz der Gesellschaft verlegt worden.

Die neue Adresse lautet ab 1. April 2001 wie folgt:

JOH. BERENBERG, GOSSLER & CO.

BERENBERGBANK

Niederlassung Luxemburg

148-152, avenue de la Faiencerie

L-1511 Luxembourg.

Luxemburg, den 8. November 2001.

JOH. BERENBERG, GOSSLER & CO. - Niederlassung Luxemburg

B. Schmit / M. Schröder-C.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2001, vol. 560, fol. 6, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72555/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

THIERCOMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 71.503.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2001

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 2000.

4. L'Assemblée renouvelle pour un terme de trois ans les mandats d'administrateurs de Monsieur Christophe Blondeau, Monsieur Rodney Haigh et Monsieur Nour Eddin Nijar et de Commissaire aux Comptes de HRT REVISION. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour extrait conforme

C. Blondeau / N.E. Nijar

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72542/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

KLEE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.805.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 99, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2001.

KLEE HOLDING S.A.

Signature

(72625/567/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2001.

KLEE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.805.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 79, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2001.

Le nouveau Commissaire aux Comptes sera désormais la société INVEST CONTROL, S.à r.l., avec siège social au 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2001.

KLEE HOLDING S.A.

Signature

(72634/567/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2001.

THE FINEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 30.107.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 9 mai 2000

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

4. L'Assemblée décide de transférer le siège social du 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 38, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72543/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

THE FINEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 30.107.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 11 mai 1999

3. + 4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour.

Les mandats d'Administrateurs et de Commissaire aux comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de 6 ans.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72544/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.

AGROPOLIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 63.160.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 décembre 2000

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble de leurs mandats en 2000.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

4. L'Assemblée constate que le capital social de la société est intégralement absorbé par des pertes.

Après délibération et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72547/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2001.
